

L'équilibre des forêts respecté

Il est important lorsque l'on parle de forêt et de la biodiversité de dissocier les boisements spontanés ou mixtes, non ou faiblement exploités, des parcelles sylvicoles vouées à l'exploitation forestière. Ces dernières présentent un intérêt plus limité pour la biodiversité, car elles sont généralement composées d'une seule essence d'arbres. Ces parcelles sont entretenues et ont vocation à être coupées lorsque que la maturité des arbres sera atteinte.

L'installation d'éoliennes en forêt nécessite des emprises surfaciques modestes d'environ 0,4 ha par éolienne. Cette emprise englobe la fondation et la surface stabilisée permettant l'installation de la grue de montage. Cette plateforme gravillonnée est maintenue en l'état durant toute l'exploitation du parc. On peut ainsi faire intervenir rapidement une grue lorsqu'un composant doit être remplacé dans la nacelle, par exemple.

Les pistes et chemins existants sont utilisés en priorité pour desservir ces plateformes. Une piste forestière standard offre une bande roulante de 4 m, ce qui est suffisant pour acheminer le matériel et les composants d'éoliennes.

Le défrichage nécessaire aux emprises permanentes donne lieu à une compensation, soit par le reboisement d'une surface supérieure à celle coupée, soit par le versement d'une indemnité au Fonds Stratégique de la Forêt et du Bois (FSFB).

Le FSFB soutient l'investissement forestier, l'animation territoriale et la recherche-développement, par exemple, en investissant dans des travaux de reboisement ou dans des projets pour atténuer les impacts du changement climatique sur nos forêts.



Exemple ABO Wind parc éolien de Saint-Nicolas-des-Biefs dans l'Allier

Yannis FOUQUERE
Responsable de projets
75 rue de la Villette 69003 Lyon
Tel. : +33 (0)4.81.09.18.34
yannis.fouquere@abo-wind.fr

ABO
WIND

Projet éolien du Crêt des Ours

Les zooms ABO Wind



Juillet 2021

Dans le cadre des réflexions et études initiées sur les communes de Bonnétable, Montbéliardot, Plaimbois-du-Miroir et Rosureux sur la faisabilité d'un projet éolien, ABO Wind vous propose de zoomer sur des thématiques spécifiques à l'éolien. C'est l'objet de cet imprimé, le premier de la série « Les Zooms ABO Wind », à destination des habitants du territoire. Vous le retrouverez sur la page internet du projet : <http://bit.ly/cret-des-ours>

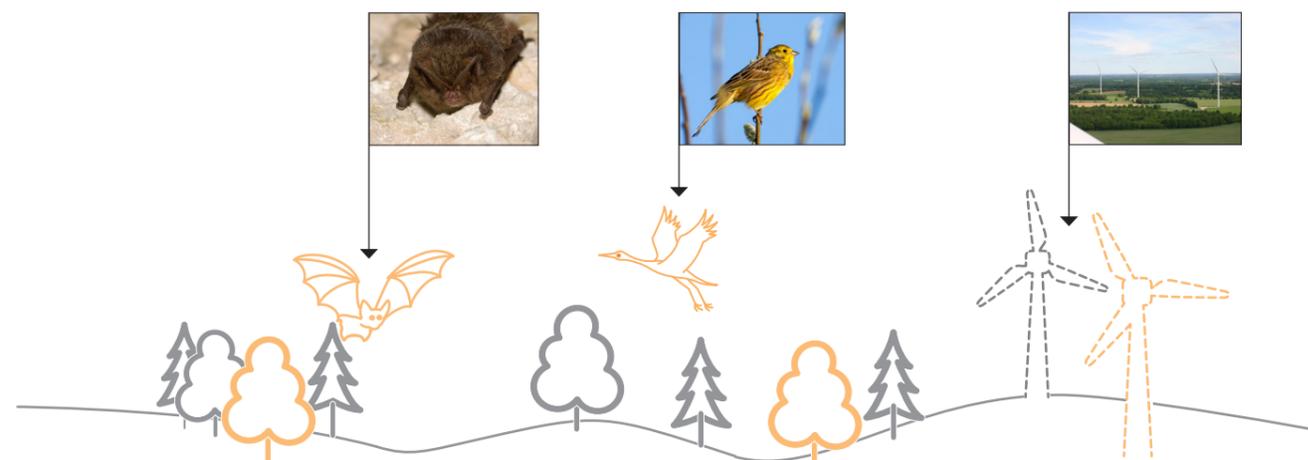
Notre volonté est d'informer de manière complète et factuelle sur un ensemble de thèmes ayant trait au développement d'un projet éolien, et aux divers enjeux soulevés à l'échelle du territoire. Si vous le souhaitez, vous pouvez nous faire part de vos interrogations pour que nous puissions y répondre dans les Zooms à venir. Les coordonnées du responsable de projet se trouvent au verso.

Zoom n°1 : L'éolien et la biodiversité

Comme toute activité humaine, l'exploitation de parcs éoliens peut avoir une incidence sur l'environnement. Mais, les professionnels de l'éolien font en sorte que celle-ci soit la plus faible possible.

Des études approfondies

La thématique biodiversité est l'une des composantes majeures de l'étude d'impact nécessaire à l'obtention d'une autorisation environnementale. Dans ce cadre, ABO Wind travaille avec des experts indépendants et reconnus spécialisés dans l'expertise de la biodiversité. Une attention est notamment portée sur l'étude des chauves-souris (chiroptères) et des oiseaux (avifaune). Ainsi, les expertises menées par les naturalistes expérimentés sont réalisées sur une année complète afin d'étudier l'ensemble du cycle biologique (reproduction, migrations, hivernages, etc.) des espèces pouvant fréquenter une zone d'implantation potentielle. Ces inventaires de terrain couplés à des recherches bibliographiques, notamment auprès des associations de protection de la nature locales, permettent de disposer d'un **état initial** le plus complet possible qui permettra d'évaluer les enjeux et sensibilités de la zone d'implantation pressentie.



ABO
WIND

Une démarche itérative

A partir de cet état initial, un important travail itératif s'engage entre ABO Wind et les experts naturalistes afin de concevoir un projet de moindre impact environnemental qui intègre au mieux les enjeux biodiversité.

C'est dans ce cadre que la démarche Eviter, puis Réduire et en dernier recours Compenser (démarche ERC) est appliquée, par la définition de mesures environnementales efficaces et pérennes dans le temps. Ces mesures s'appliquent à différentes phases de la vie du parc éolien :

|  En phase de conception |  En phase construction |  En phase exploitation |
|---|--|--|
| L'évitement des secteurs les plus sensibles est la principale mesure recherchée et développée dans le volet biodiversité. | L'adaptation du planning travaux aux sensibilités environnementales permet d'éviter tout dérangement de l'avifaune en période de reproduction par exemple. | La mise en place de bridage durant des périodes favorables à l'activité des chauves-souris est une solution efficace pour limiter les impacts sur ce groupe d'espèces. |

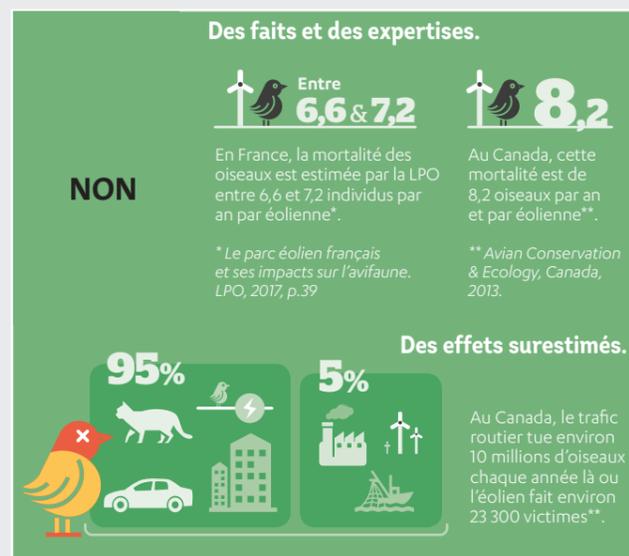
Mais le travail des experts naturalistes ne s'arrête pas là. En phase exploitation, des **suivis environnementaux** sont réalisés. Parmi ces suivis, le suivi de la mortalité (suivi réglementaire) permet d'évaluer l'efficacité des mesures mises en place et de les adapter au besoin.

La protection des oiseaux

Tout est fait lors de la conception d'un parc éolien pour éviter les secteurs de passage et les zones de forte activité pour les oiseaux. Toutes les espèces d'oiseaux ne sont pas sensibles au risque de collision. La grande majorité des espèces les évitent naturellement.

Toujours dans cette logique de réduction des risques, la filière éolienne innove en matière de protection des oiseaux. D'autres mesures prometteuses basées sur la **détection par caméra** permettent, en cas de vol à risque, d'arrêter les éoliennes afin d'éviter tout risque de collision.

Les éoliennes sont-elles responsables de la mort de beaucoup d'oiseaux ?



Source : Un vent de transition, France Energie Eolienne

La protection des chauves-souris

Lors de la conception de l'implantation, une distance minimale est respectée avec les lisières de haies ou de boisements, zones de chasse privilégiées de ces petits mammifères. Encore une fois, toutes les espèces de chiroptères ne sont pas sensibles à l'éolien, tout dépend de leur hauteur de vol et de leur mode de déplacement.

De nombreuses espèces volent à moins de 30 mètres du sol et à moins de 50 mètres d'une lisière pour se repérer. Elles sont hors zone de risque. Si malgré ces précautions, un doute subsiste lors de la conception de l'implantation, alors des mesures dites de « bridages » sont prévues. Ces bridages visent à arrêter les éoliennes lors des périodes les plus actives, en général quelques heures seulement au crépuscule et à l'aube, principalement en été.

La préservation des habitats et écosystèmes

Au-delà de la démarche ERC, ABO Wind s'engage fortement pour préserver les habitats et écosystèmes souvent fragilisés par certaines activités humaines (activité forestière, tourisme, ...). Cet engagement se traduit par des mesures d'accompagnement adossées aux projets : replantation de haies, aménagement d'îlots de senescence dans les bois (où les arbres pourront vieillir tranquillement), suivi et balisage d'espaces naturels, partenariat avec des associations de protection de la nature, ...

Dans l'Allier, à proximité du parc éolien de Saint-Nicolas-des-Biefs, ABO Wind a ainsi fait installer des îlots de nichoirs destinés à la Chouette de Tengmalm afin de favoriser son développement.



Ce petit rapace nocturne, peu sensible aux éoliennes mais rare en France, est présent dans les environs du parc.

Sur ce même site, des tourbières ont été découvertes dans la forêt à l'occasion de l'étude environnementale. Ces habitats rendent d'importants services à la biodiversité locale en jouant le rôle d'éponge pour absorber, filtrer et libérer l'eau de manière continue. Avant la mise en service du parc, ils étaient largement ignorés et pour certains, dans de mauvaises conditions de conservation.

En lien avec la mise en service du parc, les tourbières ont été protégées par un balisage et un suivi a permis de vérifier dans la durée le bon fonctionnement hydraulique de ces habitats.



Exemple de Tourbières

Le saviez-vous ?

L'étude environnementale menée durant le développement et l'exploitation des parcs éoliens permet d'améliorer la connaissance sur la biodiversité et participe donc à sa préservation. Ainsi, toutes les données recueillies durant les expertises de terrain sont transmises via la plateforme de téléversement DEPOBIO au Muséum National d'Histoire Naturelle afin que celles-ci puissent être analysées.

L'éolien est le principal contributeur de cette plateforme qui permet ensuite aux scientifiques d'améliorer les connaissances sur l'état des populations animales et végétales sur le territoire national.

